

Des vélos à la carte à Cergy-Pontoise



Cergy, Eragny, Vauréal, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Neuville et Courdimanche « oxygènent » leur transport public. Depuis le printemps 2009, le réseau VélO2 Cergy-Pontoise relie ces communes grâce aux 43 stations et 360 vélos mis en service.

Les bornes VélO2 sont ouvertes 7j/7, de 5h à 2h du matin pour louer un vélo et s'abonner (les abonnés « semaine » et « à l'année » pourront prendre un vélo 24h/24).

Les vélos pourront être remis en station à n'importe quelle heure. De larges horaires pour répondre à tous les besoins de transport : faire ses courses, se rendre à son travail, sortir le soir, etc.

L'abonnement annuel nécessite de renseigner un formulaire disponible à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise (Parvis de la préfecture), à la boutique transport en gare de Cergy-Préfecture RER, en mairie de Cergy, Courdimanche, Eragny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal, Neuville-sur-Oise en mairie, à la boutique transport en gare de Cergy-Préfecture ou sur le site internet de VélO2.

Les abonnements de courte durée se souscrivent directement aux 17 bornes principales de VélO2, comme celle de Courdimanche, située au centre commercial de la Louvière.

Chaque vélo dispose d'une selle réglable en hauteur, de protection arrière et avant et d'un grand panier.

Il est également équipé d'un large guidon pour une bonne stabilité, de trois vitesses antidéraillement, de bandes réfléchissantes, et d'un éclairage de jour comme de nuit.

Infos pratiques

Les bornes VélO2 sont ouvertes 7j/7, de 5h à 1h du matin. Le prêt du vélo ne devra pas excéder 24h.

La première demi-heure d'utilisation sera gratuite, la première demi-heure supplémentaire coûtera 1 €.

La deuxième coûtera 3 €, et 4 € à partir de la troisième.

Pour louer un vélo, chaque usager devra d'abord s'acquitter d'un abonnement : 29 € à l'année, 5 € pour une semaine, 1 € pour 24h.

Liens utiles Site internet de VélO2